

REÇU le 07 MAR. 2011



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER

28 FEV. 2011

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du mardi 1^{er} février 2011

L'an deux mille onze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 21 janvier 2011, s'est réuni en salle polyvalente de Muncq-Nieurlet sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires :

M. Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH) remplacé par M. Gérard Alexandre Franque, Mme Polaert (CC3P), M. Bernard Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

Titulaires non remplacés :

Suppléants présents : M. Eric Baude (CCRAVH), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL)

SECRETARE DE SEANCE : M. José Bouffart

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

M. Pette fait une lecture des orientations budgétaires reprises ci-dessous :

(les montants de dépenses sont données à titre indicatif et seront validés lors du prochain conseil pour le vote du budget)

Création des zones d'expansion des crues et des zones de rétention des ruissellements			
Le contexte	Royal Haskoning France doit finaliser son étude pour fin mars permettant ainsi au SYMAVHEM de disposer d'un dossier complet à soumettre aux autorités pour les démarches administratives suivantes.		
La suite de l'étude	Il convient de prévoir un dossier loi sur l'eau (DLSE), une déclaration d'intérêt général (DIG) et une déclaration d'utilité publique (DUP). Pour ce faire, il est nécessaire de choisir un cabinet d'études. La DLSE et la DIG sont groupées. L'enquête publique peut être commune avec la procédure de DUP. De plus, le SYMVAHEM devra également choisir entre acquisition des terrains ou indemnisation des propriétaires. L'aide de la SAFER peut être envisagée afin d'accompagner le syndicat dans cette démarche.		
Résumé (quoi/qui/combien)	Rédaction DIG	Cabinet à choisir	10000
	Rédaction DLSE	Cabinet à choisir	10000
	Suivi DUP	Cabinet à choisir	20000

Hydraulique douce - schéma d'aménagement de maîtrise du ruissellement agricole

Le contexte	EMERGENCE a finalisé son étude de propositions des aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant et a rendu le dossier prêt à être envoyé aux autorités pour la mise en œuvre de la DIG. Le SYMVAHEM est en attente des conventions de mise en place des dispositifs envoyées aux agriculteurs concernés. Le champ d'intervention prévu initialement pourrait être revu en fonction du projet de remembrement sur la commune de Licques suivi par le Conseil Général.		
La suite du projet	Si le dossier de DIG peut être mené à bien pour le début du second semestre 2011, il est prévu de lancer les marchés de travaux de manière concomitante, au moins sur les secteurs non concernés par le projet de remembrement.		
Résumé (quoi/qui/combien)	Lancement du marché		1000

Aménagement pour la libre circulation piscicole

Le contexte	Le SYMVAHEM a décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage des aménagements sur les 9 barrages présentés dans l'étude. Parmi ceux-ci, 4 barrages pourraient faire l'objet d'une première intervention à Polincove (moulin bleu), Recques sur Hem, à Zouafques (moulin à la Leulenne), à Tournehem sur la Hem (moulin Delzoide).		
La suite de l'étude	La priorité demeure la lutte contre les inondations. Toutefois, afin de répondre aux exigences de l'Agence de l'Eau, principal financeur du SYMVAHEM, il est proposé de travailler en 2011 sur les dossiers techniques et financiers (notamment les demandes de subvention)		

Mise en œuvre du plan de gestion et de l'inventaire zones humides

Le contexte	Le Parc Naturel Régional va procéder à un inventaire des zones humides avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Ce travail permettra de conforter à terme le plan de gestion qui lui-même fera l'objet d'une réflexion grâce à l'apport d'un prestataire extérieur.		
La suite de l'étude	Le SYMVAHEM sera associé, en tant que partenaire, au suivi de ces deux études complémentaires de manière à bien s'appropriier les enjeux et à anticiper les actions à mettre en œuvre par la suite.		

Communication et échanges

Le contexte	Le Parc Naturel Régional a utilisé en 2010 les crédits du volet « communication » du contrat de rivière pour éditer deux lettres d'informations « reflets sur la Hem », mettant ainsi en valeur l'action du SYMVAHEM.		
La suite	Si le SYMVAHEM souhaite communiquer par lettre d'information, il devra le financer directement. De plus, en terme de retour d'expérience, il serait intéressant de proposer un temps d'échanges avec les autres syndicats sur l'Audomarois ou le Boulonnais.		
Résumé (quoi/qui/combien)	Lettre d'informations	Rédaction en interne + prestataire extérieur pour mise en page et impression	
	Journée d'échanges	Organisation en interne	1000

Après en avoir débattu, le conseil du SYMVAHEM décide d'approuver à l'unanimité le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2011.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 28/2/2011

Le Président, Christian PETTE

de la
Vallée
de la Hem

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 FEV. 2011

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.



Christian PETTE

28 FEV. 2011



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 1^{er} février 2011

L'an deux mille onze, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 21 janvier 2011, s'est réuni en salle polyvalente de Muncq-Nieurlet sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires :

M. Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH) remplacé par M. Gérard Alexandre Franque, Mme Polaert (CC3P), M. Bernard Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

Titulaires non remplacés :

Suppléants présents : M. Eric Baude (CCRAVH), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL)

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

28 FEV. 2011

SECRETAIRE DE SEANCE : M. José Bouffart

MARCHE D'ETUDES PRE OPERATIONNELLES POUR LES ZEC ET LES ZRR

M. Pette indique qu'à la suite de l'étude d'aménagements hydrauliques de lutte contre les inondations visant à réaliser des zones d'expansion des crues et des zones de rétention des ruissellements, le SYMVAHEM doit à présent être accompagné dans les procédures de DIG, Dossier Loi sur l'eau et DUP.

Pour mener à bien ces procédures, le Conseil décide :

- d'autoriser le Président à lancer le marché pour le choix d'un prestataire qui sera chargé d'accompagner le SYMVAHEM dans l'élaboration des dossiers DIG, loi sur l'eau et DUP,
- de faire les demandes de subventions nécessaires,
- signer tout document permettant la mise en œuvre et l'exécution de ce marché ainsi que la mise en œuvre des formalités de demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Président.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 28/2/2011

Le Président, Christian PETTE



Christian PETTE

